



Réunion du Comité Syndical

du 23 septembre 2014

CS – 5.02

Désignation du secrétaire de séance

RAPPORT

Présenté par Monsieur le Président

Le vingt-troisième jour du mois de septembre de l'année deux mil quatorze à dix huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Olivier DEROY, président pour l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Olivier DEROY, Jacques BONIN, Jean-Pierre CUENIN

S.I.C.T.O.M. : MM. Sébastien FLOTAT, Luc SENGLER, Pierre REY

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Pierre VALLAT

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : Mme. Bernadette PRESTOZ, M. Jean-Claude MARTIN

S.I.C.T.O.M. : Mme. Félice ZWINGELSTEIN, M. André PICCINELLI

C.C.S.T. : NEANT

Le quorum est atteint : 12 présents

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Michel JARDON

C.C.S.T. : NEANT

Etaient excusés

- **Délégués titulaires :**

C.A.B. : Mmes. Marie ROCHETTE DE LEMPDES, Marie-Laure FRIEZ

S.I.C.T.O.M: MM. Hervé GRISEY, Patrick MIESCH

C.C.S.T. : NEANT

- **Délégués suppléants :**

C.A.B. : MM. Stéphane GUYOD, Philippe CHALLANT, Michel ORIEZ

S.I.C.T.O.M : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

Etaient absents

- **Délégués titulaires :**

C.A.B.: Mme. Françoise RAVEY jusqu'au point CS 5.03 inclus, MM. Bernard DRAVIGNEY jusqu'au point CS 5.03 inclus Yves VOLA, Ian BOUCARD jusqu'au point CS 5.03 inclus.

S.I.C.T.O.M. : M. Emile EHRET

C.C.S.T. : Claude BRUCKERT jusqu'au point CS 5.03 inclus

- **Délégués suppléants :**

C.A.B. : MM. Mazouz BENLAZERI, Raphaël RODRIGUEZ, Thierry PATTE jusqu'au point CS 5.03 inclus, Mme. Loubna CHEKOUAT

S.I.C.T.O.M : MM. Gilles HEINRICH, Thierry STEINBAUER, Henri OSTERMANN

C.C.S.T. : MM. Jean LOCATELLI, Frédéric ROUSSE, Thierry MARCJAN



Réunion du Comité Syndical

du 23 septembre 2014

CS - 5.02

Désignation du secrétaire de séance

RAPPORT

Présenté par Monsieur Olivier DERROY
Président

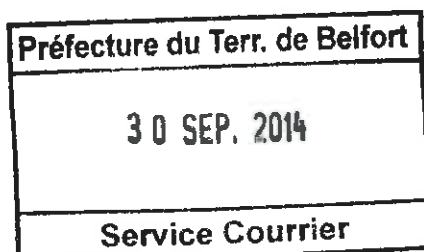
Désignation du Secrétaire de séance

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

A L'UNANIMITE, Monsieur Sébastien FLOTAT est désigné pour remplir ces fonctions.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 23 septembre 2014, ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le



**Bourogne, le 30 septembre 2014
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,**



Olivier DERROY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de son affichage